



LES PETITS POLARS
N°1 « LÀ-BAS, C'EST MARSEILLE »
DE JÉRÉMIE GUEZ, ILLUSTRÉ
PAR JACQUES FERRANDEZ
AVEC UN MINIGUIDE DE MARSEILLE
EN VOIES UNIFORMITÉ UNIFORMITÉ MÉTROPOLITAINE

Le Monde

LE MONDE
DES LIVRES
SUPPLÉMENT

Vendredi 26 juin 2015 - 71^e année - N° 21909 - 2,20 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Accueil des migrants : l'Europe se déchire

► Les dirigeants des 28 Etats membres de l'Union européenne se réunissent, jeudi et vendredi, pour tenter de répondre à l'afflux de migrants

► La proposition de la Commission européenne de répartir 40 000 demandeurs d'asile entre les différents pays est vivement contestée

► Depuis le début de l'année, plus de 100 000 migrants sont arrivés en Europe, en provenance notamment d'Erythrée et de Syrie

► « Hier, ils vivaient comme nous, à Damas ou ailleurs » : notre envoyée spéciale a suivi une patrouille navale en Méditerranée

► Les points de crispation se multiplient en Europe : « Le Monde » présente les cartes pour comprendre les flux

INTERNATIONAL → LIRE PAGES 2 À 5

La révolte des taxis contre UberPop

- Des milliers de taxis ont défilé jeudi 25 juin pour protester contre UberPop
- Des incidents ont eu lieu en région parisienne

→ LIRE CAHIER ÉCO PAGE 4 ET L'EDITORIAL PAGE 22



Des taxis ont bloqué la porte Maillot à Paris, jeudi 25 juin.
KENZO THOUILLARD/APP

LE MONDE DES LIVRES

- L'Albanais Ismail Kadaré en terre maternelle
- #Lire Ensemble : les communautés de lecteurs à l'heure du numérique

→ SUPPLÉMENT

RENSEIGNEMENT

RECOURS
CONSTITUTIONNEL
CONTRE LA LOI

→ LIRE PAGES 9 ET 14

FOOTBALL

FRANCE-ALLEMAGNE :
LES BLEUES FACE
À LEURS MODÈLES

→ LIRE PAGE 21

ÉDITORIAL

GUERRE DES TAXIS :
COW-BOYS
CONTRE
MONOPOLE

→ LIRE PAGE 22

Des migrants, qui tentaient de se rendre au Royaume-Uni, surpris par la gendarmerie, le 24 juin, à Calais.



L'Europe se déchire sur le sort des migrants

Les Vingt-Huit se réunissent les 25 et 26 juin pour tenter de répondre au défi de l'immigration clandestine

BRUXELLES - bureau européen

Partout, le propos est le même : il faut trouver une « réponse européenne » au défi posé par l'immigration clandestine et à l'arrivée de 100 000 personnes en Europe, par la Méditerranée et la Turquie, depuis le début de l'année. En 2014, 300 000 personnes sont entrées dans l'Union européenne (UE). Les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à Bruxelles pour le conseil européen des jeudi 25 et vendredi 26 juin, devraient une nouvelle fois afficher leurs divisions. Les Vingt-Huit semblaient promis à répéter quelques grands principes – « la solidarité, la responsabilité, le partage de l'effort » – et à tenter de calmer les fâcheries entre les capitales.

La Commission européenne a fixé des « clés » pour la répartition forcée entre tous les Etats membres de 40 000 demandeurs d'asile arrivés en Grèce et en Italie et 24 000 réfugiés des Nations unies. Le mécanisme, défini comme « d'urgence, provisoire et exceptionnel », a, dès le début, suscité des réticences. Aujourd'hui, on recense une douzaine de pays qui y sont catégoriquement hostiles et une douzaine d'autres – dont la France – qui critiquent le mode de calcul utilisé et/ou le caractère obligatoire de la mesure.

La Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, qui forment le « Groupe de Visegrad », ont qualifié d'« inacceptable », mercredi, l'idée de « quotas obligatoires ». L'Espagne y est également opposée, les Etats baltes se disent totalement démunis pour l'accueil de Syriens ou d'Erythréens, la Grèce et l'Italie veulent que l'on augmente le nombre des demandeurs d'asile à répartir.

Pour éviter d'afficher trop ouvertement ces divisions, le Conseil a renoncé à l'idée d'un vote. Et renvoyé la discussion sur

la répartition aux ministres de l'Intérieur, qui en débattent les 9 et 10 juillet. Le projet de conclusions du conseil, consulté par *Le Monde* mercredi 24 juin, évoque un simple « accord » à donner sur le principe de la relocalisation de 40 000 demandeurs d'asile en deux ans. Il ne parle plus d'obligation pour les Etats d'accepter ces personnes : le principe du volontariat devrait l'emporter, contre l'avis de la Commission, qui estime qu'il ne fonctionnera pas. La situation est embarrassante pour Jean-Claude Juncker et son équipe, qui avaient fait de la « stratégie pour la migration » une priorité.

Les chefs d'Etat veulent insister sur les conditions d'accueil et le retour des clandestins qui ne peuvent prétendre à l'asile : les premières seront durcies, le second sera accéléré pour éviter que 40 % seulement des migrants « économiques » soient effectivement renvoyés, comme c'est le cas aujourd'hui. Les procédures d'identification, de sélection, d'enregistrement et de tri dans des centres (ou « hotspots ») financés par l'UE devraient être rendues plus rapides.

Aplanir des divergences

Il s'agit aussi d'aplanir des divergences : celles qui ont opposé Paris et Rome au sujet de la présence de clandestins à Vintimille, ou la Hongrie et la Commission à propos de l'accueil des migrants et le respect des règlements dits « de Dublin », qui prévoient que c'est le pays par lequel un migrant est arrivé qui doit traiter son dossier.

Budapest a, dans un premier temps, voulu suspendre unilatéralement « Dublin III », qui oblige la Hongrie à accueillir des demandeurs d'asile renvoyés par d'autres membres de l'UE. La Commission de Bruxelles a alors exigé des explications urgentes. Vingt-quatre heures plus tard, le ministre des affaires étrangères

hongrois essayait de calmer le jeu en assurant que cette décision n'avait « jamais été prise ».

La nouvelle provocation de la Hongrie a choqué son voisin autrichien, le chef de la diplomatie de Vienne, Sebastian Kurz, jugeant le projet « inacceptable » quand la ministre de l'Intérieur, Johanna Mikl-Leitner, évoquait, en guise de rétorsion, le rétablissement des contrôles à la frontière austro-hongroise, bien que la Hongrie appartienne à l'espace Schengen. L'Autriche était décidée, si son voisin persistait dans cette voie, à déposer auprès de la Commission européenne une plainte pour violation des traités.

La Hongrie – deuxième pays de l'UE, après la Suède, pour le nombre de demandeurs d'asile par habitant – traîne, depuis plusieurs années, une mauvaise réputation liée à la manière dont elle traite

La situation est embarrassante pour M. Juncker, qui avait fait de la « stratégie pour la migration » une priorité

les réfugiés : détention prolongée dans des établissements pénitentiaires, insultes, brutalités.

Le gouvernement du nationaliste conservateur Viktor Orban a toutefois réussi à attirer l'attention sur le fait que la Hongrie se trouvait en première ligne sur la route des Balkans, qu'empruntent un nombre croissant de demandeurs d'asile depuis le début de l'année : près de 62 000 du 1^{er} jan-

vier au 22 juin. Ils n'étaient que 2 500 en 2012.

Même s'il suit de loin un débat qui ne le concerne pas directement – en vertu d'une clause d'exemption, il ne participe pas à la politique migratoire – le Royaume-Uni subit quelques conséquences de la situation actuelle. Les images de migrants tentant de monter à bord des camions à l'entrée du tunnel sous la Manche ont tourné en boucle dans les médias, mardi 23 juin. Ces scènes ont pris une ampleur inédite du fait de l'embouteillage monstre provoqué par l'irruption des grévistes de MyFerryLink.

C'était le pire moment possible pour le premier ministre David Cameron, qui veut profiter du sommet de jeudi pour avancer ses revendications de réforme de l'Union européenne. De telles images réactivent, en effet, le

thème qui nourrit le plus le sentiment anti-UE chez les Britanniques : l'immigration.

« Totalement inacceptable »

A la Chambre des communes, mercredi, le premier ministre a été bousculé, accusé d'inefficacité sur la protection des frontières. Des députés, de la majorité comme de l'opposition, ont aussi mis en cause le manque de coopération de la France. Ce qui s'est passé est « totalement inacceptable », a clamé David Cameron, tout en ménageant Paris. « Il ne sert à rien d'essayer de pointer son doigt vers l'autre côté », a-t-il déclaré, en se disant prêt à accroître la contribution financière britannique aux efforts français pour renforcer la sécurité à Calais. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS (AVEC PHILIPPE BERNARD À LONDRES, ET JOËLLE STOLZ À VIENNE)

Pas d'accord à l'ONU sur l'opération navale contre les passeurs

BAN KI-MOON A EXHORTÉ LES EUROPÉENS à considérer que la « priorité des priorités » devait être, aujourd'hui, de sauver les réfugiés, mardi 23 juin, devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. L'Europe doit « être en pointe en matière de solidarité mondiale avec les migrants ». Le secrétaire général de l'ONU a fait cette déclaration alors que son organisation, qui devait voter une résolution soutenant l'opération navale européenne en Méditerranée – « Eunavfor Med » – s'est montrée incapable d'arriver à un consensus. Le Conseil de sécurité est paralysé par l'opposition des Russes et des Chinois.

Une résolution sous chapitre VII, qui autorise l'usage de la force si nécessaire, a été rédigée par les membres européens du Conseil de sécurité – France, Royaume-Uni, Espagne, Lituanie ainsi que l'Italie, qui ne siège pas, mais a participé aux travaux. Le texte n'a pas été soumis au vote, car « les discussions techniques continuent avec nos partenaires », assure un diplomate.

Si elle était votée, la résolution permettrait à l'opération navale, destinée à déman-

teler les réseaux de passeurs opérant à partir de la Libye, de ne pas se limiter aux eaux internationales. Elle pourrait viser les « bateaux mères », qui servent à tracter les embarcations chargées de migrants et se trouvent dans les eaux territoriales libyennes.

Rassembler des renseignements

En l'absence de cette résolution, « Eunavfor Med » ne serait pas impossible, mais cantonnée à des tentatives d'interception au large de la Libye. Les ministres des affaires étrangères de l'UE ont décidé, lundi 22 juin, de lancer la phase 1 de l'opération, qui consiste essentiellement à rassembler des renseignements précis sur le mode opératoire des trafiquants. Une quinzaine de pays appuient cette opération et une dizaine lui apportent des équipements (navires, avions patrouilleurs, sous-marins, drones...).

A défaut d'une résolution, l'ONU espère obtenir le consentement des autorités libyennes, réticentes jusqu'ici. La situation se complique par l'opposition des deux gouvernements présents dans le pays et

qui négocient toujours en vain un plan de paix avec l'envoyé spécial des Nations unies, Bernardino Leon. L'un siège dans l'est de la Libye, à Tobrouk, et est reconnu par la communauté internationale ; l'autre, à Tripoli, et est dirigé par les islamistes de Fajr Libya (« Aube de la Libye »).

Le représentant libyen à l'ONU, Ibrahim Dabbashi, avait affirmé le 8 mai vouloir favoriser une solution politique. « Une fois que le gouvernement aura repris la capitale, et contrôlera la partie ouest de la Libye, il sera très facile de stopper ce flux d'immigrés illégaux, car nous connaissons tous ceux qui sont impliqués », avait-il indiqué. Il affirmait que la plupart des passeurs opèrent depuis l'ouest, dans une zone contrôlée par des milices proches de Fajr Libya. Pour voter la résolution, « il nous faut juste une seule lettre d'un seul représentant d'un gouvernement unique, souligne un diplomate. Mais la route est encore longue... » ■

MARIE BOURREAU (À NEW YORK, NATIONS UNIES) ET JEAN-PIERRE STROOBANTS (À BRUXELLES)